

# les familles d'aujourd'hui

*Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,  
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

## EVOLUTION DE LA NUPTIALITE ET DE LA DIVORTIALITE EN EUROPE DEPUIS LA FIN DES ANNEES SOIXANTE

---

Jean-Paul SARDON  
(Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France)

Depuis le début de la décennie 1970, le comportement des populations européennes à l'égard du mariage s'est très profondément modifié. Alors que jusqu'à une date très récente, les unions résultaient pour l'essentiel de la conclusion de mariages, on assiste depuis 10 à 15 ans au développement chez les jeunes d'unions de fait qui concurrencent de plus en plus les unions légalement conclues. Aussi enregistre-t-on dans tout le monde industrialisé une baisse importante et rapide de la nuptialité, qui s'accompagne d'une augmentation très rapide du nombre des divorces, tandis que sont adoptées un peu partout en Europe, au cours de la décennie 1970, de nouvelles législations plus libérales.

Plus lents à se conclure, et moins fréquents, les mariages actuels sont donc aussi moins stables. Ces indications témoignent-elles de la mise en place d'un nouveau modèle matrimonial ? C'est ce que nous allons examiner en analysant plus en détail l'évolution des premiers mariages et des divorces dans quelques pays européens.

### I - LA NUPTIALITE EUROPEENNE

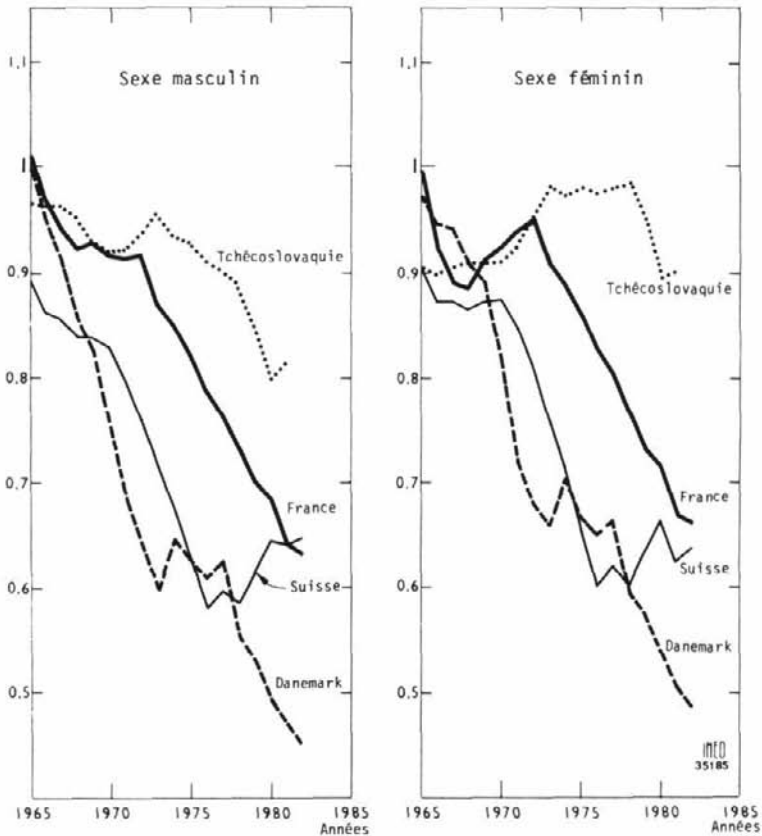
Nous nous limiterons ici aux huit pays dont les données statistiques relatives à la primo-nuptialité ont actuellement été analysées à l'Institut National d'Etudes Démographiques, dans le cadre d'un projet international d'analyse démographique conjoncturelle. Ces pays sont : l'Angleterre-Galles, l'Autriche, le Danemark, la France, la Hongrie, la République Fédérale d'Allemagne, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

#### **Evolution de l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité :**

En 1965, l'indicateur conjoncturel, ou somme des premiers mariages réduits, s'échelonnait dans ces pays de 0,89 à 1,02 pour les hommes et de 0,90 à 1,10 pour les femmes. En 1970, l'éventail des valeurs s'étend encore de 0,76 à 1,01 pour les hommes et de 0,81 à 1,05 pour les femmes, mais il tombe en 1981 à 0,47-0,81 pour les hommes et 0,50-0,90 pour les femmes.

En l'espace de seize ans, la réduction de la nuptialité est telle que les valeurs les plus élevées enregistrées aujourd'hui atteignent à peine les plus basses valeurs observées vers le milieu des années 1960. Ainsi la nuptialité actuelle (1981) s'établit-elle à environ 70% de son niveau de 1965. Notons toutefois que la baisse réelle a été légèrement moins forte car des modifications de calendrier contribuaient, au cours des années 1960, à augmenter la somme des premiers mariages réduits jusqu'à lui faire dépasser l'unité.

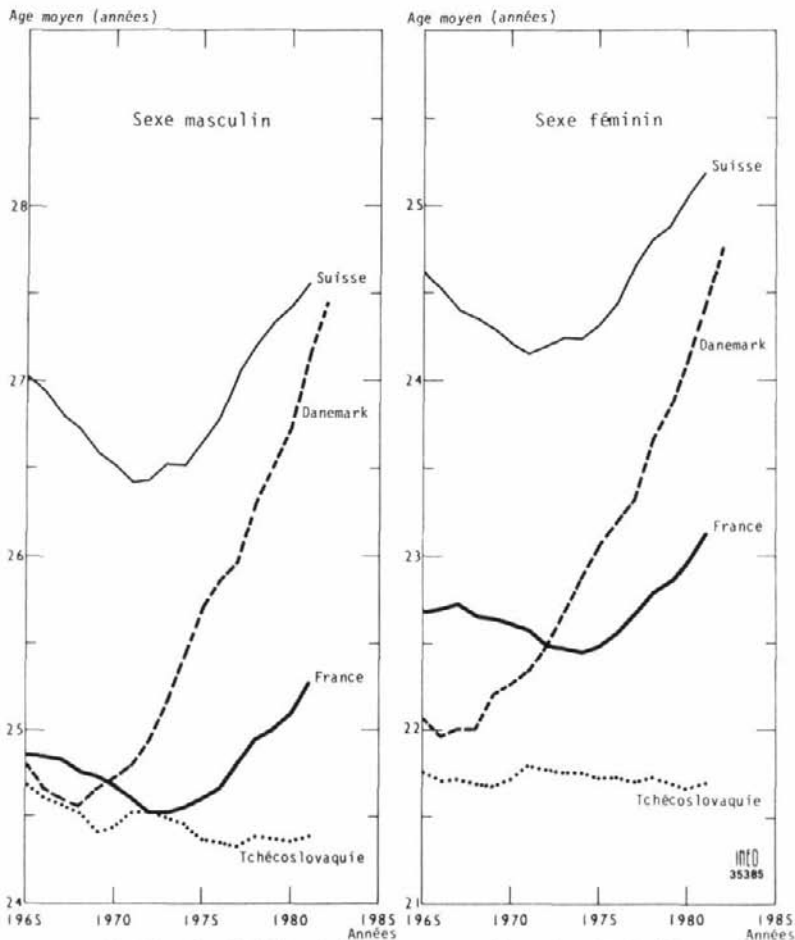
Comme l'indique le tableau 1 en annexe, tous les pays sont touchés, même ceux de l'Europe de l'Est, mais ce mouvement général de repli n'a pas commencé simultanément dans l'ensemble de l'Europe. Ce mouvement semble avoir pris naissance dans la seconde moitié des années soixante, en Scandinavie, et plus particulièrement en Suède dont les indices conjoncturels tombaient à moins de 0,8 dès 1968. L'évolution observée au Danemark (graphique 1), très voisine de celle de la Suède, met en évidence l'ampleur des modifications qui affectent aujourd'hui le mariage en Europe du Nord et bientôt dans l'ensemble de l'Europe : en quinze ans l'indicateur conjoncturel de nuptialité, féminine ou masculine, a diminué de moitié ; en 1982 il s'établit à 0,45 pour les hommes et 0,48 pour les femmes : cela signifie que si les conditions actuelles de nuptialité se maintenaient de manière durable, 55% des hommes et 52% des femmes de ce pays seraient encore célibataires à 50 ans. Jamais encore des valeurs aussi faibles n'avaient été observées, et il semble que la baisse de l'indicateur de primo-nuptialité doive se poursuivre durant quelques années, car le ralentissement de la chute des indices est encore faible.



Graphique 1 - Evolution de l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité.

Cette transformation du modèle matrimonial s'étend depuis le début des années 1970 à l'ensemble de l'Europe. L'Europe du Centre (Suisse, R.F.A. et Autriche) fut d'abord touchée à partir de 1970, puis l'Europe Occidentale (Angleterre-Galles et France) en 1972 et enfin l'Europe de l'Est vers 1975. Dans nombre de ces pays, on observe actuellement une nette stabilisation des indices, en particulier en Europe du Centre. Ainsi, la Suisse, qui avait connu une évolution aussi rapide et aussi brutale que le Danemark, enregistre même une reprise de la nuptialité depuis quatre ans. Ces changements de tendance témoignent-ils de changements plus profonds, ou ne sont-ils que des mouvements conjoncturels ? Il est encore prématuré de donner une réponse définitive, mais on peut noter que le Danemark avait connu semblable répit entre 1974 et 1977 avant de reprendre son mouvement à la baisse.

Bien que représentant un cas extrême, la situation de la nuptialité danoise n'est pas isolée ; en Suède le niveau des indicateurs de primo-



nuptialité est presque aussi faible (0,49 pour les hommes, 0,53 pour les femmes). Et l'on peut se demander, devant le parallélisme des évolutions à quelques années d'écart, si la situation que l'on observe dans les pays scandinaves ne préfigure pas celle que l'on observera d'ici peu dans l'ensemble des pays européens.

### **Evolution de la nuptialité par âge**

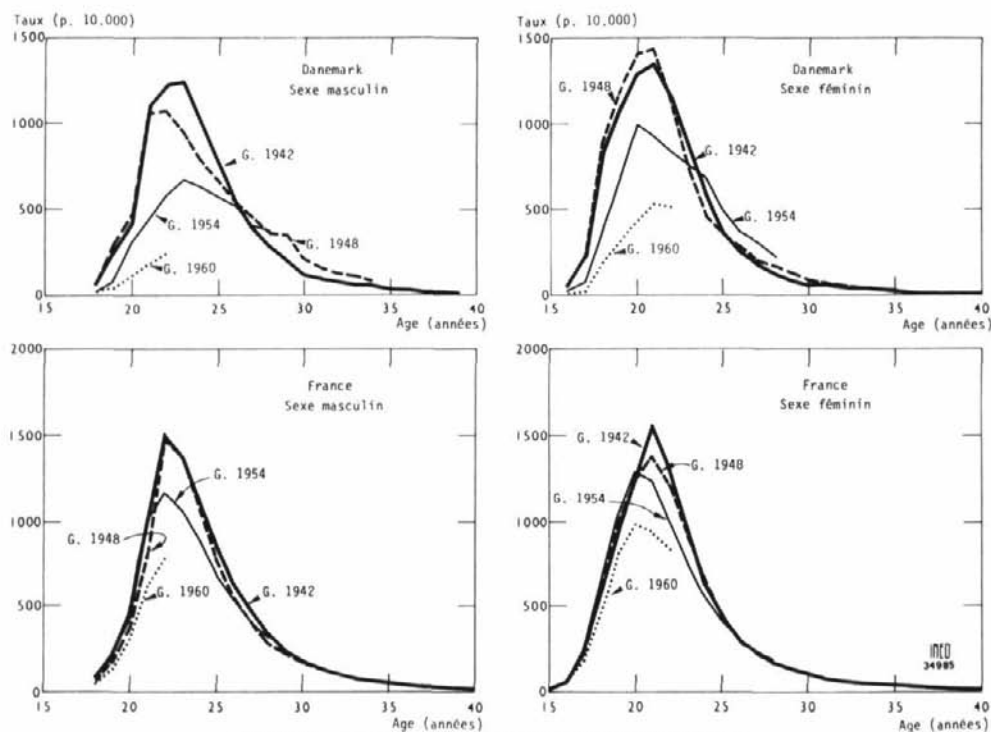
Alors que depuis 1965 la nuptialité connaît une baisse continue, l'âge moyen au mariage diminue jusqu'au début des années 1970, puis augmente fortement par la suite dans tous les pays sauf en Europe de l'Est (graphique 2). Ainsi, pendant la première partie de la période, la baisse de l'indice synthétique, qui était relativement modérée, s'est effectuée en même temps que l'on observait un rajeunissement de l'âge au mariage ; en revanche, depuis 1970 environ, c'est l'ajournement des mariages aux âges jeunes qui entraîne la chute des indices de nuptialité.

Cette évolution de l'âge moyen reflète les modifications du calendrier de la nuptialité au cours de cette période : pendant les années 1960, les taux de nuptialité aux âges jeunes augmentent fortement d'une année à l'autre sous l'effet de la mise en place d'un calendrier plus précoce par les générations qui atteignent l'âge de se marier. Ce rajeunissement provoque quelques années plus tard, par compensation de l'avance prise par les générations concernées, une diminution des taux de nuptialité aux âges plus élevés, qui contribue à faire baisser l'âge moyen au mariage. Mais, à partir de 1970, on assiste à un complet retournement de situation ; non seulement le rajeunissement du mariage s'arrête, mais la tendance s'inverse : les taux baissent tout d'abord aux âges de forte nuptialité, puis rapidement la baisse gagne les âges les plus jeunes, ce qui accélère la baisse des indicateurs conjoncturels. La décélération de la baisse des indices que l'on observe dans un certain nombre de pays provient d'une légère récupération après 25 ou 30 ans des mariages ajournés aux jeunes âges.

### **La nuptialité des générations**

L'analyse longitudinale met en évidence l'ampleur des modifications que subissent actuellement le calendrier et l'intensité de la nuptialité (graphique 3). Nous ne rapportons à titre d'illustration que le cas de deux pays, le Danemark et la France, mais l'ensemble des pays a connu la même évolution ; seuls les points de départ des modifications diffèrent. La Hongrie et la Tchécoslovaquie semblent se distinguer car les changements de comportement sont tout à fait récents.

Dans la plupart des pays européens de l'Ouest, les générations nées à la charnière des années 1950 apparaissent comme les initiatrices d'un nouveau comportement caractérisé par un mariage de plus en plus tardif et de moins en moins fréquent. En effet, étant donné le retard accumulé par les générations les plus récentes, avant l'âge modal au mariage, et la relative faiblesse des reports de mariages au delà de 28 ans, il est très peu probable que ces générations combrent une partie importante de leur déficit de mariages. Il semble donc qu'en l'absence d'un retournement, actuellement imprévisible, on se dirige vers une situation dans laquelle le mariage sera une forme d'union relativement beaucoup moins fréquente après avoir été universellement répandue.



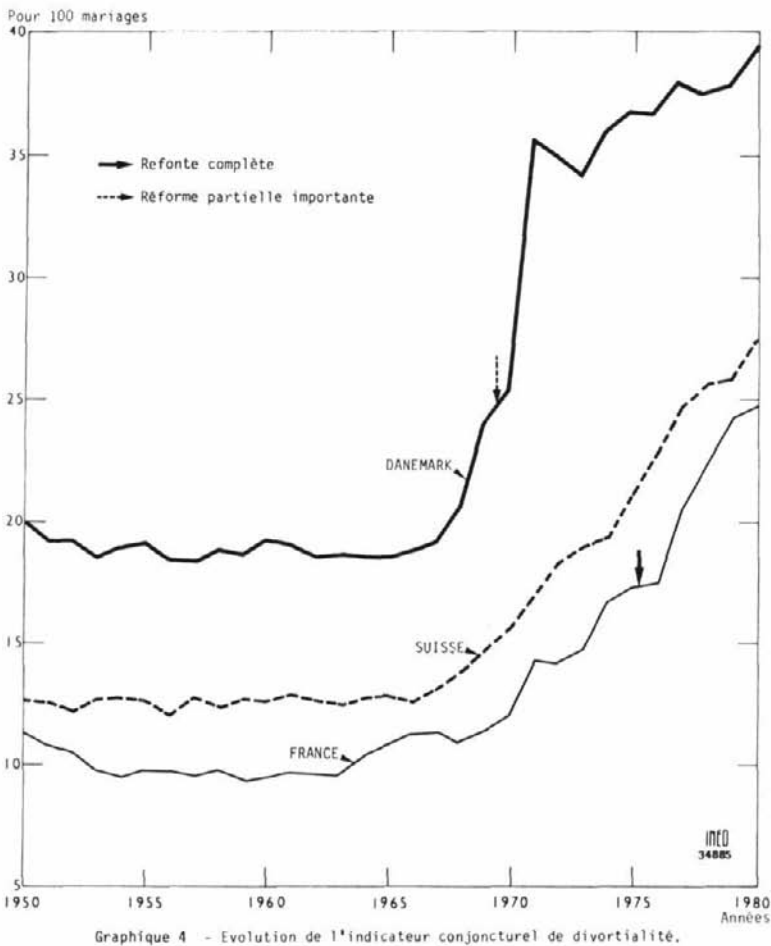
Graphique 3 - Taux de primo-nuptialité par âge selon la génération.

Les estimations de la proportion de premiers mariages conclus avant 50 ans pour les huit pays de notre étude (voir tableau 2 en annexe) sont relativement frustrées, puisque les taux postérieurs à la dernière année d'observation ont été maintenus constants (1). Si elles ne prétendent pas être des prévisions, ces estimations n'en indiquent pas moins la direction vers laquelle évoluent les paramètres actuels de la nuptialité. Ainsi, alors que, dans les divers pays, la génération 1940 n'enregistrait qu'exceptionnellement des valeurs inférieures à 80%, en vingt ans la situation s'est inversée et, dans tous les pays exceptés ceux de l'Est de l'Europe, la génération 1960 se mariera à moins de 80% ; au Danemark, l'intensité de la nuptialité masculine pourrait même descendre à 46% dans cette génération. Il semble que nous puissions attendre pour les générations postérieures à 1960 des valeurs encore plus basses, car dans tous ces pays chaque génération enregistre des taux de nuptialité, jusqu'à 25 ans au moins, plus faibles que sa devancière.

(1) Ce faisant, nous sous-estimons les récupérations après 28 ans et, par conséquent, l'intensité de la nuptialité dans les générations.

## II - LES DIVORCES EN EUROPE

Cette désaffection de plus en plus grande des jeunes vis-à-vis du mariage semble aller de pair avec une fragilité accrue des unions qui seront tout de même conclues. En effet, il convient de rapprocher la diminution spectaculaire du nombre des mariages conclus au cours des dix dernières années de l'augmentation tout aussi exceptionnelle du nombre des divorces. Ainsi, alors même que les mariages sont de moins en moins fréquents et conclus de plus en plus tard, il y a de plus en plus de ruptures d'union par divorce et ces ruptures interviennent de plus en plus tôt dans le mariage. Le divorce apparaît donc comme un élément déterminant, au même titre que le mariage, des nouveaux types de rythmes familiaux qui semblent se mettre en place aujourd'hui dans les pays industrialisés et modifient considérablement le paysage dans lequel se constitue la famille.



## Evolution de la somme des divorces réduits

La décennie 1960 marque dans tous les pays d'Europe la fin d'une période de grande stabilité du nombre des divorces ; partout les indices transversaux se mettent à augmenter, d'abord assez faiblement, puis beaucoup plus vigoureusement au cours des années 1970 (cf. Annexe 3). Mais cette relative similitude des évolutions n'en cache pas moins, comme en matière de nuptialité, quelques particularités. Ainsi les pays d'Europe du Nord (Angleterre-Galles et Scandinavie) se distinguent par une divortialité traditionnellement plus élevée et par une augmentation beaucoup plus forte de la somme des divorces réduits au cours de la décennie 1970 (graphique 4). Dans ces pays, la somme des divorces réduits, qui était d'environ 15% au début des années 1960, s'élève aujourd'hui à 35%, alors que dans le reste de l'Europe cet indice ne dépasse guère 25%, sauf dans quelques pays d'Europe de l'Est. Ces différences de niveau d'un pays à l'autre, ou plutôt d'une sphère culturelle à une autre, reflètent l'appartenance à des systèmes de droit différents. Au cours de la décennie 1970, des réformes des lois sur le divorce ont été réalisées un peu partout, mais l'analyse des relations entre ces modifications législatives et l'évolution du nombre des divorces met en évidence une relative indépendance (2) ; ainsi, dans chaque pays, le nombre des divorces s'accroissait déjà avant la réforme et, par delà les régimes juridiques différents, on enregistre des évolutions très similaires par promotion de mariage.

Dans la plupart des pays, les réformes du divorce ne sont venues qu'entériner des pratiques préexistantes ; les effets les plus notables de ces réformes, qui vont toutes dans le sens d'un plus grand libéralisme, concernent des sous-populations pour lesquelles le divorce était auparavant totalement hors de portée.

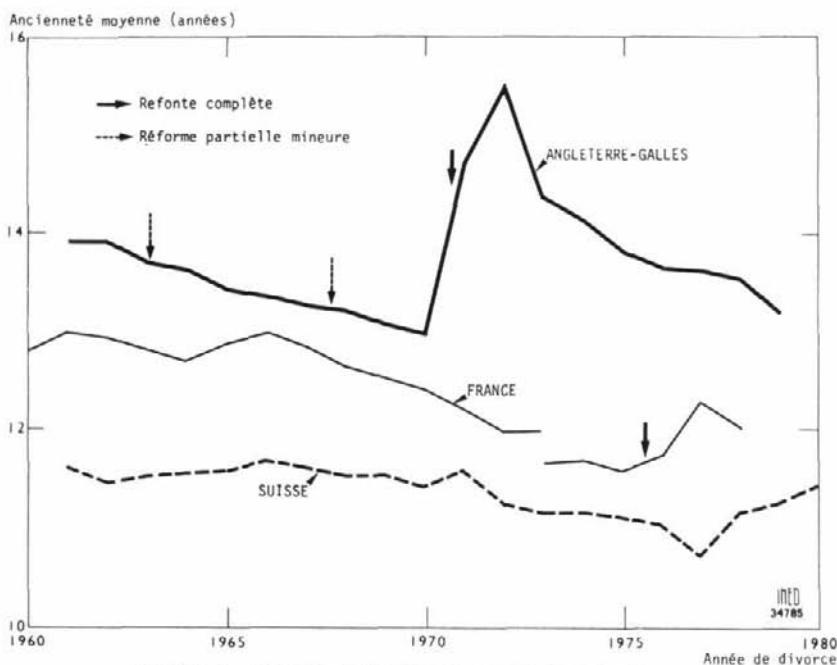
## Durée moyenne du mariage

L'analyse de la répartition par durée de mariage des divorces annuels (graphique 5) met en évidence dans la plupart des pays une étonnante stabilité de la durée moyenne (3) du mariage au moment de la rupture d'union, qui contraste avec l'évolution parfois brutale de la somme des divorces réduits. Cette observation signifie que la hausse du nombre des divorces se répercute de la même manière sur tous les couples, quelle que soit leur durée de mariage. Quelques pays échappent à ce schéma, comme l'Angleterre-Galles, les Pays-Bas et l'Autriche. On constate en effet dans ces pays une forte augmentation de la moyenne de la distribution des divorces par durée de mariage, l'année qui suit la mise en place de la nouvelle législation. Dans ces pays, ce sont les promotions de mariage les plus anciennes qui ont le plus bénéficié des nouvelles dispositions ; par la suite, au fur et à mesure de la diminution de ce stock de nouveaux candidats au divorce, la durée moyenne retrouve peu à peu son niveau habituel. Mais, pour mieux saisir les conséquences de l'évolution que nous venons de décrire, il convient de retracer l'évolution des taux de divorces au sein des promotions de mariages.

(2) cf. P. FESTY : "L'évolution récente du nombre de divorces en Europe Occidentale", in "Le Divorce en Europe occidentale : la Loi et le Nombre". GIRD-CETEL-INED, 1983.

(3) Calculée sur les événements réduits.



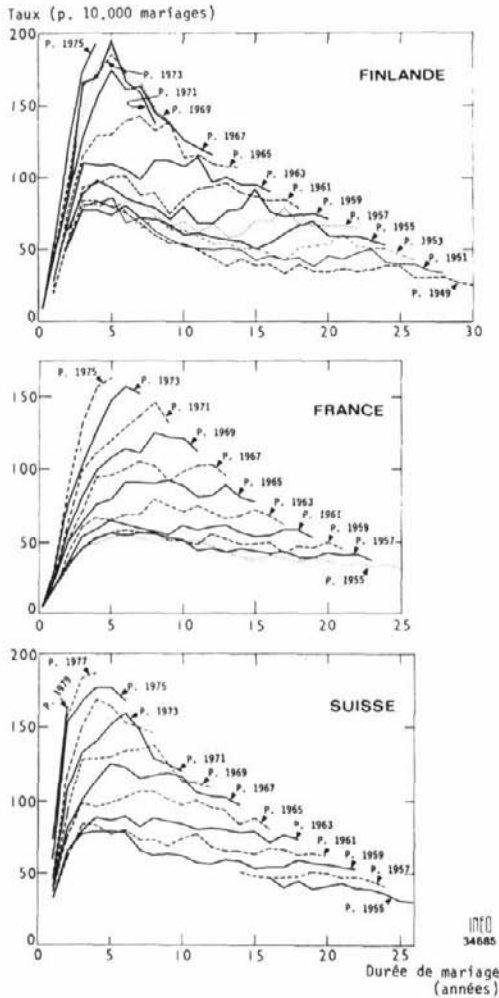


Graphique 5 - Evolution de l'ancienneté moyenne des mariages au moment du divorce, selon l'année de divorce.

### Le divorce dans les promotions de mariages

Les graphiques qui illustrent l'évolution des taux de divortialité par durée de mariage dans les promotions successives (graphique 6) mettent en évidence l'ampleur des modifications du calendrier de la divortialité. Alors que les promotions les plus anciennes avaient connu, à chaque durée de mariage, des taux de divorces relativement faibles et légèrement (tout au moins dans la plupart des pays) décroissants avec la durée, les promotions intermédiaires enregistrent à chaque durée des taux beaucoup plus élevés que leurs devancières ; en revanche, les promotions les plus récentes connaîtront, semble-t-il, une très grande concentration des divorces aux durées faibles et une fréquence de divorce moins grande aux durées élevées. Sous cette hypothèse, on assisterait à une augmentation très importante de l'intensité du divorce dans les promotions successives (cf. tableau 4 en annexe). En l'espace d'une vingtaine d'années, la proportion finale de couples divorcés augmenterait d'au moins 50% en l'absence de renversement de tendance. Ainsi, au Danemark et en Suède, cette proportion passerait de 20 à 32% de la promotion 1951 à la promotion 1975 ; en Angleterre-Galles, de 12 à 28%.

Cette augmentation de l'intensité de la divortialité s'accompagne d'une forte réduction de la durée moyenne du mariage au moment du divorce : les durées moyennes, qui étaient de l'ordre de 12 à 15 ans, devraient s'établir autour de 10 ans. Ces résultats, opposés à ceux que montrait l'analyse



Graphique 6 - Taux de divortialité par durée de mariage, selon la promotion. 5P. 1973 = promotion des mariages célébrés en 1973).

transversale, mettent en évidence les erreurs que l'on peut commettre en se limitant à cette dernière.

Dans certains pays comme la Finlande, le Danemark et la Suède, on observe, pour les promotions les plus récentes formées à partir de 1970, le retour à un profil commun. Il semblerait donc que, tout au moins dans ces pays, l'augmentation de l'intensité et le rajeunissement du calendrier qui l'a accompagné aient atteint un plafond (peut-être temporaire) : le nouveau "modèle" de rupture d'union serait maintenant en place. Ce modèle serait encore en voie de généralisation dans l'ensemble du monde industrialisé. Cette diffusion rappelle étrangement ce que l'on observe déjà en matière de fécondité et de nuptialité.

### III - CONSEQUENCES DE CES EVOLUTIONS SUR LE CYCLE DE VIE FAMILIALE

L'émergence de ces nouveaux comportements à l'égard du système matrimonial, à la fois refus de plus en plus prononcé du mariage en tant qu'institution et fragilité accrue des mariages effectivement conclus, est en train de bouleverser profondément le cycle de la vie familiale et, au delà même de ce cercle, l'ensemble de la vie sociale. En effet, pour une bonne part l'accroissement du nombre des personnes isolées, des familles mono-parentales, résulte directement de cette évolution et a toutes chances de se poursuivre dans les années à venir.

En effet, le remariage ne vient pas atténuer les effets de l'augmentation de la divortialité, la fréquence du remariage diminue également à mesure que le mariage recule et même plus rapidement que celui-ci. Après l'échec d'une union, les conjoints hésitent à refonder un nouveau foyer.

Pour donner une image de ce bouleversement qui affecte la vie familiale, considérons le calcul suivant : en combinant les estimations longitudinales des proportions de premiers mariages célébrés avant 50 ans et de couples divorcés dans une promotion, on obtient la proportion, dans chaque génération, des personnes de chaque sexe qui seront mariées à leur cinquantième anniversaire.

Admettons qu'aucune union n'est dissoute par veuvage, et assimilons le calendrier des divorces dans une génération à celui observé dans une promotion de mariages. Adoptons d'autre part 25 ans comme âge moyen au mariage pour chacun des conjoints et, par conséquent, retenons la proportion d'unions persistantes au vingt cinquième anniversaire de mariage comme estimation de la proportion des personnes encore mariées à leur cinquantième anniversaire dans la génération considérée. Les résultats obtenus pour quelques pays sont éloquentes et impressionnants : si les conditions actuelles se maintenaient durablement, les deux tiers des Danois nés en 1960 seraient, à 50 ans, soit célibataires, soit divorcés (68,3% chez les hommes et 63,4% chez les femmes). Dans les autres pays, le recul de cet indice est moins prononcé, mais il semble qu'il doive se poursuivre. Ainsi verrait-on passer de 80 à 35% (4) la proportion de mariés à 50 ans si le "modèle scandinave" devait se maintenir et atteindre l'ensemble des pays occidentaux.

PROPORTION (en %) DE MARIÉS A 50 ANS

Pays	Génération		
	1940	1960	
Angleterre-Galles	Hommes	75,7	51,4
	Femmes	78,3	54,2
Danemark	Hommes	73,8	31,7
	Femmes	76,9	36,6
France	Hommes	-	58,4
	Femmes	-	65,5
Suisse	Hommes	-	50,6
	Femmes	-	52,7

(4) En introduisant la mortalité et sa réduction en vingt ans, la proportion passerait de 74% à 33%.

Au XVIIIème siècle, époque où le divorce était inconnu mais la mortalité très forte, environ 60% des survivants à 50 ans d'une génération étaient encore mariés.

On voit là tout le chemin parcouru depuis le XVIIIème siècle : jusqu'au milieu de XXème siècle, la proportion des mariés à 50 ans a augmenté sous l'effet de la réduction de la mortalité et donc du veuvage. Depuis, elle chute sous l'effet combiné de l'augmentation de la fréquence du divorce et surtout de la baisse de la nuptialité. En l'espace d'une génération, elle aura diminué de moitié. Ces valeurs extrêmes que l'on risque d'atteindre ne représentent pas la proportion de personnes vivant en couple, car nous avons négligé totalement dans nos calculs le développement récent et rapide de la cohabitation sans mariage. Il n'en reste pas moins vrai que ces évolutions sont importantes et déterminantes pour l'avenir.

Aussi, le domaine familial se trouve-t-il aujourd'hui en pleine mutation et cette mutation affecte tout le monde industrialisé : baisse de la natalité et généralisation de la famille de deux enfants, effondrement de la nuptialité et augmentation de la divortialité. L'ampleur de ces transformations et leur généralisation laissent à penser qu'il s'agit là de l'expression dans un domaine particulier, celui de la famille, de mutations plus profondes qui affectent l'ensemble des relations sociales et la perception du monde contemporain.

Cette période d'évolution rapide dans laquelle nous sommes anonce-t-elle une ère nouvelle, caractérisée par un nouveau régime démographique, ou assiste-t-on à des modifications relativement éphémères de la période postérieure à la transition démographique ? L'avenir nous le dira.

Tableau 1.- Indicateur conjonctuel de primo-nuptialité.

Année d'observation	Angleterre-Galles		Autriche		Danemark		France		Hongrie		Rép. Fédérale d'Allemagne		Suisse		Tchécoslovaquie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1965	1 020	1 006	918	983	1 005	970	1 013	993	986	978	913	1 102	892	897	965	901
1966	1 019	1 001	905	975	951	943	970	920	1 018	1 005	925	1 101	861	869	961	893
1967	993	977	918	981	912	938	940	887	1 040	1 020	960	1 108	854	869	963	901
1968	1 020	1 018	920	985	856	902	919	880	1 025	996	904	1 005	837	861	951	906
1969	969	989	897	954	826	888	927	909	1 004	976	899	990	836	868	927	904
1970	1 007	1 047	866	917	758	811	915	919	990	968	896	974	827	870	918	906
1971	960	1 010	784	823	683	718	912	935	941	922	871	934	797	844	920	920
1972	965	1 019	947	989	639	676	915	947	959	936	817	873	760	805	933	945
1973	900	948	793	827	595	655	869	905	964	949	756	807	714	754	956	979
1974	859	904	790	814	645	698	848	885	941	956	709	750	674	708	933	969
1975	841	882	742	761	624	663	820	858	944	998	734	764	624	650	927	976
1976	777	811	720	734	608	646	786	822	897	989	683	703	578	599	908	971
1977	758	791	708	717	623	660	765	800	864	982	666	680	596	616	900	977
1978	767	792	680	689	551	589	733	765	835	968	613	624	583	598	886	981
1979	760	783	681	689	527	569	700	730	810	946	629	639	615	630	848	950
1980	752	772	691	693	492	532	684	713	767	894	644	656	643	659	796	892
1981	716	707	697	698	469	501	640	666	756	880	620	632	636	651	812	897
1982	689	689	689	691	448	480	631	658	764*	879*	603*	619*	646	663		

\* provisoire.  
Source : INED, Projet international d'analyse démographique conjoncturelle.

Année d'observation	Belgique		Espagne		Finlande		Italie		Norvège		Rép. Démocrat. Allemande		Suède	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	854	888	949	1 024	664	705	894	931	756	797	901	930	569	629
1976	822	853	1 003	981	695	711	841	876	730	763	896	936	578	637
1977	790	823	982	962	627	692	826	859	683	721	891	940	516	566
1978	760	792	944	923	624	669	785	804	661	698	847	878	483	527
1979	740	770	902	842	598	658	769	780	638	661	815	851	474	515
1980	746	775	749	735	608	671	764	765	615	647	789	818	487	523
1981	720	749	684	675	625	682	731	733	611	651	741	771	493	526

Source : A. MONNIER, "La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer", Population, 4-5, 1983, 827-840.

Tableau 2.- Estimation de la proportion (en %) de premiers mariages avant 50 ans.

Génération	Angleterre-Galles		Autriche		Danemark		France		Hongrie		Rép. Fédérale d'Allemagne		Suisse		Tchécoslovaquie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1940	932	969	818	846	895	932	856	928	912	937	867	943	774	823	898	940
1941	940	972	848	874	879	938	868	924	936	961	855	945	793	835	908	944
1942	931	967	825	860	842	890	874	919	927	947	855	936	794	825	917	940
1943	943	984	849	883	862	914	884	926	962	993	844	930	789	818	931	966
1944	942	984	825	867	847	908	878	922	919	942	827	918	781	810	897	932
1945	946	992	762	808	844	911	874	919	882	913	843	929	778	809	909	947
1946	925	975	883	932	847	920	882	928	939	971	822	910	776	797	920	958
1947	931	980	811	889	849	936	874	914	907	951	817	913	773	802	921	948
1948	915	963	814	891	823	918	868	905	898	942	810	901	761	794	897	933
1949	906	950	782	856	797	899	863	904	903	956	802	897	749	794	903	951
1950	903	949	774	843	753	857	854	896	878	952	783	873	742	784	903	948
1951	882	959	766	826	726	844	848	886	854	929	781	867	728	770	891	951
1952	856	932	759	820	677	798	835	875	854	949	756	837	719	763	886	947
1953	837	923	753	819	656	777	818	868	852	953	741	825	705	753	879	946
1954	827	912	749	816	623	747	799	854	836	955	716	796	687	736	874	948
1955	808	891	755	813	579	707	779	842	806	927	700	792	677	731	861	943
1956	791	864	744	805	544	676	750	825	796	924	678	774	663	716	852	942
1957	765	834	722	780	516	647	725	807	802	954	663	751	656	701	843	949
1958	744	809	712	770	492	602	694	782	778	945	645	725	652	693	821	918
1959	719	779	703	753	472	565	671	759	764	937	635	700	647	683	821	922
1960	701	749	695	732	459	526	651	730	759	918	628	674	647	674	813	912

Tableau 3.- Somme des taux de divorce par durée de mariage.

Année	Angleterre-Galles	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France	Norvège	Pays-Bas	Rép. Fédér. d'Allemagne	Suède	Suisse
1965	107	145	82	182	137	107	102	72	122**	178	127
1966	110	149	87	186	145	113	106	78	120**	190	125
1967	122	154	90	189	155	114	114	84	128**	197	130
1968	129	168	91	203	158	110	120	90	132**	204	137
1969	144	173	97	218	170	113	123	98	146**	220	146
1970	163	182	96	251	171	120	134	110	159**	234	155
1971	207	177	106	(355)	201	142	144	121	163**	247	168
1972	328	177	117	348	229	142	154	157	172** 181	281	180
1973	289	179	125	339	243	147	176	185	181** 191	302	188
1974	306	193	150	358	276	167	193	194	199** 212	521	192
1975	322	197	161	367	258	172	208	200	210** 234	499	209
1976	335	208	183	465	281	177	217	207	226** 241	434	226
1977	340	220	185	378	283	204	228	212	171** 170	413	247
1978	379	276	194	373	293	226	233	219	76	417	255
1979	365	253	194	376	293	(243)	248	235	185	423	257
1980	393	262	(209)	393	273*	(247)	251	257	227	422	273
1981	(388)	266		431			273	285	(265)	435	282

Année	Bulgarie	Hongrie	Pologne	Rép. Démocr. Allemande	Roumanie	Tchéco-slovaquie	U. R. S. S.
1965	103	227			201	168	149***
1966					140		
1967					-		
1968					22		
1969					39		
1970	148	250	146		44	218	261***
1971					54		
1972					64		
1973					83		
1974					104		
1975	154	277	154	288	202	273	298***
1976	157	284	140	309	212	256	320*** 365
1977	181	286	155	289	151	250	327*** 377
1978	177	297	123	299	195	262	379
1979	168	289	138	323	209	253	388
1980	185	294	136			266	374
1981	188	293	134				

\* Non comparable à 1979 et avant.  
 \*\* Obtenu par combinaison des quotients de divorce par durée de mariage.  
 \*\*\* Divorces intervenus à des durées de mariage inférieures ou égales à 20 ans.  
 Sources : P. FESTY, "L'évolution récente du nombre de divorces en Europe occidentale", in : *Le divorce en Europe occidentale : la Loi et le Nombre*, GIRD-CATEL-INED, Paris, 1983.  
 Pour les pays d'Europe de l'Est :  
 A. HANNIER, "L'Europe et les pays développés d'outre-mer", *Population*, 4-5, 1983, 827-840.

Tableau 4.- Estimation de la proportion finale (%) de couples divorcés et de la durée moyenne (en années) du mariage par promotion.

	1947	1951	1955	1959	1963	1967	1971	1975
Danemark	19,7 11,4	20,5 11,9	21,6 12,5	24,7 12,1	27,0 11,2	28,6 10,2	31,6 8,9	31,7 8,9
Finlande	12,7 13,4	15,1 14,3	16,7 14,5	19,7 13,8	21,5 12,6	23,3 10,9	24,0 10,6	24,6 10,4
Suède	17,9 13,7	20,1 14,5	22,6 14,4	25,9 13,8	29,8 12,5	30,3 11,5	30,5 10,0	32,0 9,0
Belgique								17,1 9,9
France								21,3 9,9
Suisse								22,1 9,1
Angleterre-Galles	10,5 17,4 (1945-49)	12,7 17,7 (1950-54)	16,8 16,8 (1956)	20,6 15,3 (1960)	24,0 13,7 (1964)	26,4 12,2 (1968)	27,5 11,2 (1972)	

Source : P. FESTY, op. cit.